

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A.

en liquidation judiciaire

Communiqué des liquidateurs

Numéro 16

Concernant le paiement d'un premier dividende dans 16 fonds supplémentaires

Les liquidateurs ont déposé une requête au tribunal pour que le dividende tel que fixé par le jugement du 15 juillet 2013 soit versé aux créanciers admis au passif dans 16 fonds qui ne comportent pas de contrats avec des créances non admises au passif et/ou contestées pour lesquelles des provisions ne peuvent être effectuées.

Les fonds concernés sont les suivants :

PRESTIGE GLOBAL STRATEGY LOW RISK, EVOLUTION SECURITY PLAN, DANAE IMMOBILIER, DANAE DYNAMIQUE, OPMSS-2, CARMIGNAC PATRIMOINE, CARMIGNAC INVESTISSEMENT, AMUNDI OBLIGATIONS INTERNATIONALES, AMPLEGEST PROACTIF, TAUX GARANTI, SERENITY DYNAMIQUE, 501000151, 501000155, OGL01, PRESTIGE DYNAMIQUE et PRESTIGE EQUILIBRE.

Le prononcé du jugement à intervenir sur cette requête a été fixé au 21 octobre 2013.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2013.

Les liquidateurs

Evelyne KORN

Paul LAPLUME